

Le 24 janvier 2020
2 pages, y compris celle-ci

**Le Président
Jean-Paul ORTIZ**

DESTINATAIRES :

- AUX PRESIDENTS, SECRETAIRES GENERAUX ET TRESORIERES DES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX
- AUX PRESIDENTS DES COLLEGES REGIONAUX
- AUX PRESIDENTS DES VERTICALITES

POUR INFORMATION :

- AUX MEMBRES DU BUREAU
- AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Chers amis,

La CSMF traverse une grave crise, qui va encore affaiblir la représentation de la médecine libérale.

En effet, le 12 janvier dernier, un certain nombre de spécialistes ont décidé, par la voix de leur représentant au comité directeur de l'UMESPE, de quitter la CSMF et de créer un nouveau syndicat autonome baptisé Avenir Spé, qui n'a aucune mention d'appartenance ou de relation avec la CSMF dans ses statuts. Je rappelle que l'UMESPE était formé exclusivement des médecins spécialistes adhérents à la CSMF. Les conditions de la première et de la deuxième convocation de ces comités directeurs font l'objet d'une analyse juridique car elles sont certainement peu conformes aux statuts de l'UMESPE. Il s'agit là d'un nouvel affaiblissement du corps médical libéral, et tout particulièrement des médecins spécialistes, dont la représentation se trouve à nouveau divisée et éclatée. Je note que les deux tiers des spécialités ont décidé de rester à la CSMF, même si en nombre de voix, certaines spécialités ont pesé très lourd dans cette division.

Dans les spécialités qui ont décidé de continuer à être dans la CSMF, on note entre autres, la cardiologie, gastro-entérologie, neurologie, rhumatologie, O.R.L, biologie, néphrologie, stomatologie, etc. Ceci témoigne de leur attachement à un syndicat polycatégoriel qui défend l'ensemble des médecins libéraux car le ressenti tout à fait légitime des médecins spécialistes, qui se sentent négligés voire méprisés depuis plusieurs années, n'est pas le résultat d'un syndicat polycatégoriel mais bien d'une politique décidée par le gouvernement. Les cinq années de gestion de la santé par Marisol Touraine et même antérieurement par Roselyne Bachelot ont été exclusivement tournées vers un soutien aux soins primaires, à la médecine générale, car calqué idéologiquement sur le modèle anglo-saxon. Nous devons tous nous réjouir que les médecins généralistes aient pu être soutenus, mais nous ne pouvons accepter un tel mépris de la médecine spécialisée libérale pendant toutes ces années. C'est une des raisons majeures qui avaient amené la CSMF à ne pas signer la convention inégalitaire de Marisol Touraine en août 2016. Certains l'ont oublié...

La CSMF a toujours été et est par nature un syndicat polycatégoriel : ce n'est ni le syndicat des médecins généralistes ni celui des médecins spécialistes, c'est à la fois celui des généralistes et des spécialistes parce que c'est le syndicat de tous les médecins.

Les statuts de la CSMF prévoient la structuration des médecins spécialistes autres que les généralistes dans une branche regroupant l'ensemble de ceux qui se reconnaissent dans la CSMF. Il nous est donc indispensable, devant la création d'Avenir Spé en syndicat autonome, de créer un syndicat « Les Spécialistes-CSMF », qui rassemblera à la fois les verticalités fidèles à la défense polycatégorielle du métier médical, mais également celles et ceux qui sont dans les spécialités qui ont décidé de quitter la CSMF et qui ne partagent pas ce choix délétère.

La force de la médecine libérale c'est d'avoir un syndicat médical libéral représentatif pour les deux catégories : généralistes et spécialistes. Cela renforce le poids et des uns et des autres. Aujourd'hui l'heure n'est pas au repli sur soi ou à l'isolement, devant une situation difficile. L'heure est au contraire à la coordination et à la transversalité, que les médecins libéraux bâtissent au quotidien sur le terrain. Ceci doit être le cœur de la réorganisation de notre nouvelle CSMF.

Tous ensemble nous construisons l'avenir : le projet de rénovation de la CSMF est lancé et il est ambitieux. Le nouveau projet politique est en cours d'élaboration par les multiples réunions et le tour de France que je suis en train d'effectuer. La rénovation des statuts de la CSMF fait l'objet d'un travail intensif par le groupe de travail que j'ai mis en place. La maison confédérale fait l'objet d'une rénovation interne et la Maison de l'innovation est au cœur de notre nouveau projet entrepreneurial.

La rénovation de la CSMF est donc l'enjeu de l'année 2020. C'est un projet ambitieux mais enthousiasmant car il est le cœur du rassemblement de tous les médecins de toutes les spécialités dans une volonté commune : celle de défendre le médecin libéral quel que soit son mode d'exercice et quelle que soit sa spécialité.

La division nous affaiblit, l'union nous renforce.

Tous ensemble construisons l'avenir de la CSMF.

Tous ensemble construisons l'avenir de la médecine libérale.

Bien amicalement,
Dr Jean-Paul Ortiz